

DEC180869DR04

Décision portant nomination de Monsieur Laurent SENGMANIVANH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3681, intitulée Institut de physique théorique ;

Vu la décision DEC172118INP nommant Monsieur François DAVID directeur de l'unité à compter du 01/07/2017 ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Laurent SENGMANIVANH, ingénieur CEA, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR3681 à compter du 01/02/2018, en remplacement de Monsieur Michel BAUER.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 26 février 2018

Pour le président - directeur général et
par délégation,
Le directeur d'unité
François DAVID



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr